



**Mairie
Trégueux**

**Compte-rendu de réunion d'accessibilité
à la Clef des Arts**

PMR

Date de réunion
24/02/2010

Rédacteur :

Présents

élus : Jean BASSET, Myriam LAVIEC, Alain RAULT, Bernard MATHGEN, Thierry HEME, André NAVINER, Danielle JEGOU

Membres

Gérard THIS, Gérard CAGGIANO, Claude BARDAZZI, Fanny CHEVAL en remplacement d'Alain GAUDIN,

Services

Yvon DRILLET, Pascale POCHON, Samuel BREAUJOUAN

Absents excusés

Alain GAUDIN

1. Actions, réalisations et décisions

• **Plan communal d'accessibilité de la voirie**

La délibération (ainsi que le plan communal d'accessibilité) a été transmise en préfecture début février. Diverses copies ont également été envoyées à la préfecture, au Conseil général, au comité consultatif départemental, DDTM (ex DDE), APF, SBABA, Le document unique original est consultable en mairie (voir Pascale POCHON).

• **Le diagnostic accessibilité des E.R.P**

Seul BLEU PLURIEL a été réalisé dans le cadre de la loi en 2009. Restent à réaliser les audits de la Clef des Arts, Jaurès, et le gymnase du centre ville. Une consultation va être lancée début mars pour une réalisation pour mai 2010. Le plan 2010 sera achevé avant l'été et les priorités pourront ainsi être définies.

Nota : La nouvelle école dénommée « l'Oiseau Bleu » fera l'objet avant ouverture du contrôle technique accessibilité obligatoire.

• **Budget 2010**

En investissement

Aménagement secteur le Créach:	8 000 €
Aménagement secteur du centre ville:	10 000 €
Aménagement secteur de la Hazaie:	7 000 €
Clef des arts : mise aux normes sanitaires PMR :	3 000 €
Mairie : boucles magnétiques et ampli de boucles :	3 000 €
Plan ERP 3 ^{eme} et 4 ^{eme} catégories :	3 000 €

Total budget affecté PMR 34 000 €

+ en fonctionnement Prestations de traduction (langage des signes) 100 €

Priorités du programme à définir

• **Autres aménagements améliorant les déplacements PMR**

Aménagement de la rue de Verdun : Amélioration du cheminement des deux cotés de la rue et des traversées avec bandes podotactiles (achevé en juin)

Aménagement Rue de Verdun, devant le stade Allenic : Amélioration des cheminements piétons et PMR (achevé en juin)

Création giratoire du Gué Morin : Amélioration des traversées et des cheminements avec bandes podotactiles achevé en mai)

Rue d'Armor : Création d'un cheminement entre le giratoire d'Ardéoanie et le carrefour de la rue Sainte-Marie. Achevé en septembre)

Rue du Bocage : Création d'un trottoir entre le lotissement du Gué Morin et le lotissement Collet (achevé fin avril)

Allées du cimetière : Réalisation d'un enduit émulsion dans les allées (achevé pour octobre)

Le Créach : reprise des enduits et enrobés endommagés sur trottoirs (achevé pour mai) vu avec le Département ;

Observations : centre ville, la commission souhaiterait que les nouveaux plots soient installés rapidement

Rue de Launay : prolonger le trottoir sur un côté de la voie notamment au niveau du pont pour protéger les piétons.

- **Bleu Pluriel et restitution de l'audit** CF. note jointe
- 12 places fauteuil sont obligatoires : difficultés techniques, les places de la salle de spectacles sont escamotables. A étudier, une diminution de la fosse avec mise en place d'une barrière de sécurité et voir la possibilité d'une insertion en décrochement des 12 places fauteuil espacées afin de laisser la place à l'accompagnateur. Profiter du changement des fauteuils pour revoir la disposition.
- Pour les malentendants, prévoir une zone de fauteuils équipée de la boucle magnétique.
- **Règlement de voirie**

Les services travaillent actuellement sur la définition d'un règlement de voirie (travail réalisé par Thierry CADUDAL, stagiaire en licence pro métiers techniques). Ce règlement intègre un chapitre dédié aux déplacements PMR lors des chantiers sur le domaine public. Il sera présenté lors d'une prochaine commission en présence de Thierry qui a en charge sa rédaction et devra être validé en Conseil municipal.

Texte proposé à ce jour dans le règlement de voirie

« L'intervenant devra mettre en œuvre un cheminement piétons pour que les personnes à mobilité réduite ne soient pas gênés par l'emprise du chantier et puisse circuler librement et facilement durant les travaux. Pour cela, l'intervenant devra utiliser les normes en vigueur, notamment en matière de franchissement de hauteur (rampe), d'espace minimum de circulation aux abords du chantier (0.90m) et d'implantation de mobilier urbain (CF. annexe)

Durant la durée des travaux, les accès PMR doivent être maintenus et sécurisés. La commune de TREGUEUX dispose d'un plan d'accessibilité PMR que chaque intervenant doit respecter et connaître afin de faciliter sa mise en œuvre.

Cela implique notamment que les abords du chantier soient tenus propres afin de permettre un bon fonctionnement de la zone adjacente à la zone d'intervention. »

- **Accessibilité des sanitaires publics extérieurs** (CF. note jointe)

Etat des lieux

- Sanitaire place BAGOT
- Sanitaire place MITTERRAND
- Sanitaires stade Allenic – Vestiaires FOOT & proche local pétanque
- Sanitaires salle de sport du centre

- **Préparation rencontre sourds et malentendants**

Composition groupe de travail Sujet, débats, expositions, conférences, dates d'organisation lieu de rencontre, définition des rôles, intervenants à inviter, public cible,

Objectif, repérer les personnes sourdes ou malentendantes pour les informer de ce qui est fait par la Commune et recueillir leurs suggestions. La Commission souhaite limiter cette action aux habitants de TREGUEUX.

La journée nationale de l'audition a lieu cette année le 13 mars. C'est trop court pour organiser un

évènement sur TREGUEUX.

Un groupe de travail est constitué avec la participation souhaitée du CCAS (Marie Claire PIQUET) et du service communication (Odile CREVEOLA) : Danielle JEGOU, Gérard THIS, Bernard MATGHEN, Pascale POCHON.

Il est proposé d'élargir le groupe par un appel par mail aux élus.

3. Calendrier des réunions prévues

- le 17 mars à 14 h en Mairie, réunion du groupe de travail sur une meilleure prise en compte de la surdité
- en avril, réunion de la Commission

4. Actions à mener

QUI	QUOI	QUAND
B M	Un article dans le mensuel.	Dès que possible
YD-PPH	- Appel d'offre et communication sur l'acquisition des boucles magnétiques	Mars/avril
	-	



**Mairie
Trégueux**

Compte-rendu de réunion d'accessibilité

FEUILLE DE PRESENCE

Date de réunion
24/02/2010